

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations de la Commune d'Aiglemont – N° 62 – avril 2017

Edito du Maire

Lors de la séance du conseil municipal du 6 avril, les élus ont décidé de geler les taux communaux de la fiscalité locale. Ainsi la part communale n'augmentera pas cette année, contrairement à celle du département, ce dernier ayant décidé une hausse de près de 10 % sur la taxe foncière, ou encore de la communauté d'agglomération faisant évoluer la taxe d'habitation et le foncier. Nous avons annoncé, lors de notre campagne des élections municipales, notre volonté de ne pas augmenter la fiscalité au-delà de l'inflation annuelle mais cette année nos efforts permettent même de s'en dispenser. Ce résultat est le fruit d'une recherche permanente d'économies sur tous les postes du budget et d'une constante volonté de trouver des subventions et des aides les plus élevées possibles au profit de notre commune.

Sans faire d'autosatisfaction, soulignons que toutes les délibérations du conseil municipal du 27 mars ont été votées à l'unanimité, y compris par l'opposition. JP Gérardin, lui-même, a reconnu le travail effectué par la municipalité et les résultats obtenus en matière d'aides en faveur de notre collectivité.

Ceux-ci, conjugués aux efforts d'économie budgétaire, nous permettent d'obtenir un résultat comptable d'exercice 2016 positif de + 183 868,71 €, rendant possibles le maintien de nos projets et les moyens de notre politique de service et d'investissement au profit de tous les Aiglemontais.

Votre Maire, Philippe DECOBERT

Classe nature à Moraypré

Vingt-cinq élèves ont participé à la traditionnelle classe nature, sous la direction d'Elisabeth Redont, du 27 au 31 mars au CLIP (Centre de Loisirs et d'Initiation Permanent) de Moraypré, situé à Haybes. Une occasion pour les jeunes Aiglemontais de découvrir la forêt ardennaise, d'assister à des soirées contes, de participer à des activités nature, entre autres animations. Et pour quelques-uns de prendre le train pour la première fois, de Nouzonville à Haybes. Trois élus leur ont rendu visite ce mercredi 29 mars. A leur arrivée, Maryse Smigielski, Eliane Carré et Jean Pétronio, les mains chargées de galettes à suc', ont été surpris de rencontrer des enfants métamorphosés en nutons, petits elfes ardennais, et rassemblés autour du feu de bois. Une surprise qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Quant aux élèves et aux accompagnants, ils ont beaucoup apprécié ce séjour qui a connu une incontestable réussite.

« Quand on veut, on peut »

A l'école Jean-Macé, les idées foisonnent dans le cadre du projet « Quand on veut, on peut ». Après le « Land'art », œuvre éphémère et vivante réalisée sur le sentier botanique de notre commune, les élèves se lancent dans le théâtre d'objets, axé sur les légendes ardennaises. Une belle façon de perpétuer notre tradition.

Travaux rue Diderot

Pour effectuer les travaux d'aménagement dans le prolongement de la rue Diderot, la commune a obtenu de la préfecture une subvention de 55 122 € sur les 157 000 € nécessaires. Ces travaux consistent en la création d'une route pour desservir les quatre nouvelles constructions. La municipalité réfléchit au nom à donner à ce tronçon. S'agira-t-il d'un autre philosophe que Diderot aura comme voisin ? On le saura bientôt.

En attendant, la municipalité informe que deux des quatre parcelles restent à commercialiser. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie.

Rue Lucie-Aubrac

Les travaux de viabilisation terminés, la rue Lucie-Aubrac commence à s'animer. Mais les règles du bon usage des lieux semblent négligées. La municipalité demande donc aux usagers de respecter la signalétique de stationnement ainsi que les espaces publics. Une recommandation qui résonne comme un rappel au respect de la mémoire de Lucie Aubrac dont on célèbre cette année le 10^e anniversaire de sa disparition. Née le 29 juin 1912 à Paris et décédée le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux, Lucie Aubrac fut une grande figure de la résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale. Agrégée d'histoire-géographie, elle a mené une partie de sa carrière de professeur à Strasbourg où elle rencontra Raymond, devenu par la suite son mari.

7 500 € pour le CCAS

Le Centre Communal d'Action sociale reçu 7 500 € pour abonder son budget de l'année auxquels s'ajoute les reliquats de l'année passée. Ce complément permettra au CCAS de mener à bien ses missions au service de nos concitoyens les plus en difficultés : transports de personnes âgées, factures d'eau, aides alimentaires et énergétiques, colis pour les anciens,...

Pour tout renseignement, s'adresser à l'adjointe au maire, Maryvonne Doyen, au cours de sa permanence au CCAS situé 8 rue Victor Hugo le jeudi de 14 h 00 à 15 h 00, ou sur rendez-vous en téléphonant au 06 87 99 23 68.

Subventions aux associations

Les associations qui ont fait la demande d'une subvention vont se répartir une dotation de 21 670 € accordés par la commune. Une aide qui vient à point nommé pour dynamiser la vie associative locale conformément aux engagements pris lors de la campagne des municipales.

Football-Club Neufmanil Aiglemont	:	2 000 € (deux mille euros)
Comité des Fêtes et Loisirs d'Aiglemont	:	10 000 € (dix mille euros)
Association ALICIA	:	600 € (six cents euros)
Section UNC AFN Aiglemont	:	700 € (sept cents euros)
OCCE Coopérative scolaire	:	720 € (sept cent-vingt euros)
Les Aiglephiles	:	300 € (trois cents euros)
Comité Cycliste Circuit des Ardennes	:	500 € (cinq cents euros)
Croix Rouge Française	:	50 € (cinquante euros)
Amicale des donateurs de sang	:	50 € (cinquante euros)
Batterie Fanfare l'Aiglemontaise	:	700 € (sept cents euros)

Aiglemont Sport bien-être	:	350 € (trois cent cinquante euros)
Association des Chasseurs d'Aiglemont	:	500 € (cinq cents euros)
Enfance Ouvrière Ardennaise	:	300 € (trois cents euros)
Aiglemont Aikido-Club	:	700 € (sept cents euros)
Solidarité Aiglemont Bohicon	:	4 000 € (quatre mille euros)
Faisons du sport contre le cancer	:	200 € (deux cents euros)

Repas des séniors

Le traditionnel repas offert par la municipalité aux personnes âgées de 62 ans et plus a attiré un public en grand nombre. Pas moins de 173 personnes ont répondu à l'invitation du Maire pour partager cet agréable moment placé sous le signe de la convivialité et c'est à une heure avancée que les convives se sont quittés non sans avoir profité des rythmes enchanteurs de l'orchestre.

Elections présidentielles

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 23 avril, et le second, le dimanche 7 mai. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 19 heures. Chaque électeur devra se munir de sa carte d'identité. Mais la municipalité insiste sur l'importance de se présenter avec la nouvelle carte d'électeur afin de faciliter les opérations.

Circuit des Ardennes

La commune accueillera l'un des temps forts de la 43^e édition du Circuit des Ardennes International Cycliste qui se déroulera du 7 au 9 avril prochains. Le dimanche 9, à 16 heures, les 24 équipes graviront la rue Saint-Quentin. Le coureur qui arrivera le premier en haut de la côte, précisément devant le cimetière, recevra une prime en guise d'hommage de la commune à Jonathan Degouve, un Aiglemontais passionné de cyclisme, décédé le 18 avril 2016. L'association « Faisons du sport contre le cancer » qu'il avait fondée pour récolter des fonds afin de faciliter la vie des familles touchées par le cancer, organisera ce jour-là une animation spéciale pour rappeler le bien-fondé de cette initiative lors de l'ascension de la côte.

Villages fleuris

Arborant ses 3 fleurs, la commune est de nouveau candidate à ce label récompensant la qualité du cadre de vie et les démarches environnementales mises en œuvre. Elle invite les habitants à participer à l'effort d'aménagement et de fleurissement en préparation.

Chasse aux œufs

Le Comité des Fêtes et de Loisirs organisera la chasse aux œufs le dimanche 16 avril à 11 heures sur l'espace Raymond Avril. Tous les enfants de la commune y sont invités et devront se munir d'un panier ou d'un sac. La veille, les membres du Conseil Municipal Enfants nettoieront la zone et prolongeront l'opération le long de la rue Rimbaud jusqu'à la rue Jean-Moulin.

Marché autour de la fleur

Organisé par le Gym club, le marché autour de la fleur se déroulera le dimanche 30 avril à partir de 10 heures, à la salle polyvalente. Fleurs, bijoux, peintures, boutons, safran, bonbons, miel constitueront les principaux produits exposés. Emplacements à réserver auprès de la Présidente Myriam Doyen au 03 24 35 19 53 ou au 03 24 59 28 14 ; 10 € la journée par exposant. Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'opération « une rose, un espoir » avec « les motards ardennais ont du cœur ».

Agenda

30 avril : journée des déportés. Rassemblement à 11 heures au cimetière.

30 avril : marché autour de la fleur organisé par le Gym Club salle polyvalente de 10 heures à 19 heures

1^{er} mai : barbecue communal à l'espace Raymond Avril. Réservation des tables conseillée. S'adresser à la mairie. Chapiteaux, tables, bancs, barbecues géants fournis par la commune qui assurera aussi l'animation musicale. L'apéritif sera offert par le Comité des Fêtes et Loisirs. Chacun viendra avec son repas, sa boisson et surtout sa bonne humeur.

1^{er} mai : rallye promenade de voitures anciennes. L'Association des Amateurs de Voitures Anciennes des Ardennes proposera des baptêmes en marge du barbecue communal.

8 mai : commémoration de l'armistice de 1945. Rendez-vous à 11 heures à la mairie, défilé jusqu'au cimetière.

25 mai : 22^e brocante organisée par l'association LARA dans la rue Marcel Dorigny et aux abords du stade, de 6 heures à 17 heures. Petite restauration sur place et animation toute la journée. Renseignements et réservations au 03 24 33 08 62.

Pour contacter la mairie :

Tél. 03 24 33 36 80

Courriel : mairie@aiglemont.fr

Site internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication de ce bulletin : Philippe Decobert, maire d'Aiglemont.
Comité de rédaction : Marie-Claude Decobert, Jean-Philippe Guénard, Jacqueline Le Brun, Gérard Moiny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Frédéric Llinarès, Yann Tronchet, Renaud Mariage (absent).

